

RAPPORT FINANCIER de l'ACEPPRIF 2025

2025 a été une année :

- dans la continuité de 2024 avec la mise en œuvre des axes décidés lors de l'AG de 2023,
- de prise de décisions stratégiques en faveur de la consolidation financière et de la prise en compte des besoins de l'équipe.

La création de l'association « Pas à pas vers les métiers de la petite enfance » porte pour la première année le chantier d'insertion.

Grâce aux efforts de l'équipe et des bénévoles, l'ACEPPRIF connaît pour la 3ème année consécutive un résultat excédentaire.



I. LE COMPTE DE RÉSULTATS

Le compte de résultats est le bilan des produits et des charges, qui permet de donner une mesure des dépenses et des recettes liées à l'activité de l'association, l'écart entre les dépenses et les recettes se traduisant par la notion de résultat.

Pour l'année 2025, le résultat est excédentaire de 88 038 € (pour rappel celui de 2024 était excédentaire de 87 162 €).

LES PRODUITS

Les produits d'exploitation se sont élevés à 840 015 € pour l'exercice 2025. (Ils étaient d'un montant de 909 295 € en 2024), soit une baisse d'environ 8%.

Les produits proviennent :

- de vente de prestations de services d'un montant de 651 833 € soit 77% des produits,
- des subventions d'exploitation d'un montant de 188 178 € soit 23% des produits.

La vente de services représente donc cette année encore la principale source de revenus de l'ACCEPRIF. Il s'agit des services fournis par :

- le relais gestion et l'accompagnement financier des crèches ;
- la formation continue, dont les tarifs ont été relevés, tout en restant sous la barre de remboursement d'Uniformation aux crèches. Est comprise la prise en charge des coûts pédagogiques de la formation par notre OPCO Uniformation pour le chantier d'insertion;
- l'analyse des pratiques professionnelles, en direction des professionnelles du réseau et de la branche ;

LES CHARGES

Les charges s'élèvent à 751 639 € pour l'année 2025 contre 813 925€ en 2024, soit une baisse de 8%. Cette baisse s'explique par rapport à 2024 par :

- la baisse de la masse salariale d'un montant de 68 775€ (le financement de la masse salariale des salariés du chantier d'insertion est désormais porté par l'association « Pas à pas vers les métiers de la petite enfance »);
- la baisse des cotisations sociales 17 704€ ;
- l'augmentation d'achats et charges externes de 24 534€ ;



II. LE BILAN.

Le bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'association : ce qu'elle possède et comment elle le finance. C'est un indicateur de la santé financière de l'association :

A l'issue de l'exercice 2025, l'ACEPPRIF affiche donc une bonne santé financière.

ACTIF

➤ **L'actif immobilisé**

L'actif immobilisé se compose principalement de :

- D'investissements, matériel informatique : 13 050 €
- Prêt à l'association « Pas à pas vers les métiers de la petite enfance » : 30 000 €
- Dépôt de garantit pour les locaux : 8 977 €

➤ **L'actif circulant**

L'actif circulant se compose principalement de :

- Créances clients restant dues : 186 810 €
- Des autres créances, soldes de subventions : 80 501 €
- Des disponibilités : 233 153 €

PASSIF

➤ **Les fonds propres**

Les fonds propres se composent principalement de :

- Fonds propres : 82 162 €
- Excédent affecté à l'investissement : 5000 €
- Report à nouveau : 69 516 €
- Excédent 2025 : 80 038 €

Les fonds propres ont augmenté par rapport à 2024 passant de 156 678 € à 236 717€ (augmentation due à l'excédent 2025).



➤ **Provisions**

Les provisions se composent principalement de :

- Indemnités de départ à la retraite : 27 938 €
- Un nombre de journées effectuées inférieures par rapport au prévisionnel : 22 592 €

➤ **Les dettes**

Les dettes se composent principalement de :

- Emprunts PGE : 7 690 €
- Dettes fournisseurs : 54 147 €
- Des dettes aux organismes sociaux et congés payés : 86 770 €
- Autres dettes : 50 351 €
- Produits constatés d'avance : 63 087 € - prestations comptables effectuées en partie en 2026 mais qui concernent l'année 2025.

III. En conclusion

Le résultat est excédentaire en 2025 pour la 3^{ème} année consécutive.

Ce résultat est le fruit de l'équipe de l'Acepprif qui a continué de faire preuve tout au long de l'année 2025 de créativité pour atteindre cet objectif de consolidation des résultats par la réalisation des projets que sont l'accompagnement des crèches en proximité et la mise en œuvre des axes stratégiques.

L'objectif de sécuriser la situation financière de l'Acepprif a été atteint et permet de regarder l'avenir plus sereinement autant pour l'équipe de salariés que pour les bénévoles.

